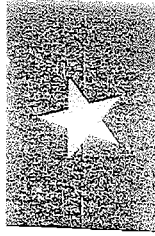


AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL



BURKINA FASO

Unité Progrès Justice

MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION
(MIESRI)

01 BP 6653 OUAAGA 01
Tel : (226) 25 37 57 38/39/40
Fax : (226) 25 37 57 42
Site web: www.faso.baara.bf
e-mail: faso.baara@fasonet.bf

Avis d'appel d'offres n° : 2016/012/AON/FASO BAARA S.A

Date de l'avis : 15 décembre 2016

Financement : Reliquats sur budget antérieur

Objet : Travaux d'aménagements complémentaires et équipements de la cité universitaire de l'Université Ouaga II

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MIESRI), a prévu au titre du budget national des crédits pour les travaux d'aménagements complémentaires et pour l'équipement de la cité universitaire de l'Université Ouaga II.
2. Par convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée, le MIESRI a confié à l'Agence Faso Baara S.A la réalisation de ces travaux.
3. Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence Faso Baara S.A lance un appel d'offres national pour la réalisation des travaux d'aménagements complémentaires et pour l'équipement de la cité universitaire de l'Université Ouaga II.
4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
5. Les travaux objets du présent appel d'offres se composent de quatre (04) lots se définissant comme suit :

Lot	Désignation travaux	Délai d'exécution
1	Travaux de construction du système de traitement des eaux usées de la cité Universitaire à l'Université Ouaga II	03 mois
2	Travaux de construction et d'équipement d'une bache à eau et d'un local suppresser au profit de la cité universitaire à l'Université Ouaga II	04 mois
3	Aménagement et assainissement des alentours de la cité universitaire à l'Université Ouaga II	03 mois
4	Fourniture et pose des équipements de la cité universitaire à l'Université Ouaga II	04 mois

6. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder les délais mentionnés ci-dessus.

7. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40.
8. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, devra acheter le Dossier d'Appel d'Offres à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40 à partir du jeudi 22 décembre 2016 à 09 heures moyennant le paiement d'un montant non remboursable défini comme suit par lot :

Lot	Prix de vente du dossier	Lot	Prix de vente du dossier
1, 2, 3	75 000 FCFA	4	150 000 FCFA

9. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux Instructions aux Soumissionnaires, devront parvenir ou être remises à l'Agence Faso Baara S.A sise à Ouaga 2000, 01 BP 6633 Ouagadougou 01 Tél. : 25 37 57 38 / 39 / 40, au plus tard le mardi 24 janvier 2017 à 09 heures.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi de l'offre par la poste ou autre mode de transmission, l'Agence Faso Baara S.A ne pourrait être tenue responsable de la non réception de celle-ci.

Il est exigé des soumissionnaires une garantie de soumission délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une institution de micro-finance agréée d'un montant défini comme suit par lot :

Lot	Garantie de soumission	Ligne de crédit	Chiffre d'affaires moyen
1	2 500 000 FCFA	6 000 000 FCFA	120 000 000 FCFA
2	2 500 000 FCFA	6 000 000 FCA	150 000 000 FCFA
3	2 500 000 FCFA	7 000 000 FCFA	120 000 000 FCFA
4	6 000 000 FCFA	15 000 000 FCFA	250 000 000 FCFA

10. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de 120 jours, à compter de la date de remise des offres.
11. Une brève description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est mentionnée ci-après :
- Avoir réalisé avec succès en tant qu'entrepreneur principal au moins deux (02) projets similaires au cours des cinq (05) dernières années ;
 - Disposer du matériel et du personnel nécessaires pour l'exécution des travaux conformément aux prescriptions des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres ;
 - Fournir une attestation de ligne de crédit délivrée par une banque, un établissement financier agréé ou une institution de micro-finance agréée d'un montant défini dans le tableau ci-dessus/lot.
 - Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen minimum au cours des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création d'un montant défini dans le tableau ci-dessus/lot.

Pour ce faire, les soumissionnaires joindront à leur offre les chiffres d'affaires des cinq (05) dernières années ou depuis la date de création certifiés par les services des impôts.

Le Directeur Général p.i.,


Hervé NIKYEMA

Officier de l'Ordre National